

Pouzauges, le 5 décembre 2024



Salariés, comme vous le constatez chaque semaine, le travail du samedi devient une partie intégrante dans les organisations de travail imposées par la direction. Et ce n'est pas la misérable majoration de rémunération du samedi qui va empêcher la direction de poursuivre son objectif : le travail <u>du lundi au samedi</u>, comme

organisation de travail habituelle. Cette banalisation du travail du samedi nous impose de rester abusivement à disposition de la direction et ce, au détriment de notre vie personnelle.

En effet, malgré les quelques CDI de cette fin d'année, la baisse des effectifs va se poursuivre, comme nous l'a annoncé la direction le 23 octobre dernier, lors de la réunion du CSE. Cette baisse discontinue des effectifs depuis plusieurs années a pour conséquence une augmentation des semaines de 6 jours pour les salariés concernés, ce qui impacte fortement la santé physique et mentale des travailleurs. Cette baisse des effectifs est également la cause de la mise en arrêt des lignes de production en semaine, ce qui amène la direction à déclencher le travail les samedis.

Face à ce constat alarmant, depuis près de deux ans, la direction se refuse toujours à entendre la colère des travailleurs, préférant la répression au dialogue. C'est pour cela que :



La CGT maintient son appel à la grève illimitée, toutes les semaines :





Chaque salarié de l'UES Vendée, qui souhaite s'inscrire dans la lutte, peut choisir librement le temps qu'il souhaite y consacrer, sur le créneau ci-dessus.



La direction ne mettant pas en pause sa politique antisociale pendant les fêtes de fin d'année, la « trêve des confiseurs » ne s'applique pas sur notre action. L'appel à la grève vaut donc également pour les semaines 52 et 1, ainsi que les suivantes.

La CGT demande à la direction de respecter enfin, les travailleurs de l'entreprise, en ouvrant sans tarder, une négociation sur les organisations de travail et l'augmentation des salaires.



Syndiquez-vous: cgtfleurymichon.reference-syndicale.fr

